



### Le pape et le marché

Abbé François-Xavier Amherdt, professeur de théologie à l'Université de Fribourg

*A propos de la chronique de François Modoux intitulée «François et le marché» (LT du 21.12.2013)*

Parmi les nombreux et excellents articles que *Le Temps* a consacrés au pape François, celui dédié à sa défense des pauvres m'est apparu le plus critique. Mais l'argumentation du journaliste ne résiste pas à un examen plus serré du texte. Dans son exhortation apostolique *La Joie de l'Évangile* (et non *La Joie d'évangéliser*), François n'emploie pas le terme de «libéralisme». Il dit non à une «économie de l'exclusion et de la disparité sociale»: c'est elle qui «tue», et non l'«économie libérale», comme l'affirme François Modoux (n. 53). Ce que le pape rejette, ce sont les dérapages provoqués par «l'autonomie absolue des marchés et la spéculation financière». Contrairement à ce que dit le journaliste, il réclame «le droit de contrôle des États chargés de veiller à la préservation du bien commun» (n. 56) et il souhaite même une gouvernance mondiale (n. 206). Il ne renie pas les bienfaits du profit, mais il précise: «La croissance dans l'équité exige quelque chose de plus que la croissance économique, bien qu'elle la suppose; elle demande des décisions, des programmes, des mécanismes et des processus spécifiquement orientés vers une meilleure redistribution des revenus, la création d'opportunités d'emplois, une promotion intégrale des pauvres qui dépasse le simple assistanat» (n. 204). Sans en appeler ni au socialisme ni au collectivisme, il interpelle les gouvernants et les pouvoirs financiers pour qu'ils «lèvent les yeux et élargissent leurs perspectives, qu'ils fassent en sorte que tous les citoyens aient un travail digne, une instruction et une assistance sanitaire» (n. 205). Il reconnaît le droit à la propriété (n. 189), le droit d'entreprendre (n. 203), le droit à la différence (n. 210 et 255) et les droits démocratiques (n. 220) que F. Modoux défend à juste titre, de manière à ce que «tous connaissent la prospérité dans ses multiples aspects» (n. 192). Il ne «provoque pas», il n'ignore pas les dangers de l'anarchie et des totalitarismes. Il dénonce comme ses prédécesseurs les «causes structurelles des inégalités et des injustices sociales» (n. 202). Hélas, je crains fort qu'il n'exagère pas.